



COMPTE RENDU ANNUEL DE VERIFICATION D'EXTINCTEURS MOBILES ET MATERIEL INCENDIE

Le soussigné : RAHOLIMALALA L. - SECURITE PREVENTION INCENDIE (S.P.I.)
Lot 0105H0030 villa cri-cri n° 7 Mangarivotra, Mahajanga, Installateur Vérificateur des
Systèmes de Sécurité Incendie, agréé par l'Association Professionnelle des Entreprises d'Assurance à
Madagascar (APEAM) suivant REF. 076/23APEAM/SG, atteste avoir procédé à la vérification
des extincteurs dans le risque suivant :

Raison sociale : Vorommialala

Nature du risque : Commune interne n° 3712 MF

Adresse : 101 Antsoy

Date de vérification : 18 Nov 2026

I- OBSERVATION SUR L'ETAT DES EXTINCTEURS

02 (deux) Extincteurs à poudre A14 en 9kg
01 (un) Extincteur à poudre ARI en 2kg

Prochaine vérification : 18 Novembre 2026

Tous les appareils sont en bon état d'entretien et de fonctionnement et peuvent être utilisés avec
efficacité dès la naissance d'un incendie dans les conditions adéquates d'utilisation.

II. POINTS DE NON CONFORMITE AUX REGLES

- a- emplacement : CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)
- b- surface couverte: environM2
- c- Conformité aux règles: CONFORME aux normes édictées par l'APEAM contre l'incendie paragraphe IV-CSA UR4 (1974)

MAHAJANGA le .

